



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt décembre à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUBENAS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Yves MEYER, Maire

Présents :

Martine ALLAMEL, André LOYET, Marie-Noëlle DURAND, Joël DURIEU, Eliette ROCHE, Pascal GAILLARD, Khalid ESSAYAR, Françoise DUMAS, Gilles JALADE, Monique ROGIER, André BASTIDE, France NOGIER, Max BOUSCHON, Evelyne PALY, Stéphane CIVIER, Bruno PASQUERON de FOMMERVAULT, Marie-Françoise TASTEVIN, Rémi VOLLE, Sylvie JEAN-LEYNAUD, Roland VERNET, Benoît PERRUSSET, Patricia ROUX, Loïc GENESTE, Thierry CHAILAN, Martine DUBOIS

Excusés :

Catherine HADDAD (pouvoir à Pascal GAILLARD), Cécile FAURE (pouvoir à Jean-Yves MEYER), Thierry JEAN (pouvoir à Gilles JALADE), Gaëlle AUDIGIER (pouvoir à Khalid ESSAYAR), Blandine CHAMBON (pouvoir à Martine DUBOIS)

Absents :

Arthur BENET, Henda MAJRI

Secrétaire de séance :

Stéphane CIVIER

Date de la convocation :

12 décembre 2018

Délibération n° 20

OBJET : Budget Annexe Stationnement dans les parcs publics aménagés – Décision Modificative n° 1

Transmis au représentant
de l'Etat le :
Affiché le :
Notifié le :

POLE FINANCES / ACHATS

Service Financier

20 - Décision modificative n° 1 du Budget Annexe des Stationnements dans les parcs publics aménagés - exercice 2018

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir une décision modificative de l'exercice 2018 du Budget annexe des stationnements dans les parcs publics aménagés. Il s'agit de prévoir une subvention de fonctionnement de 30 000 euros du budget principal, liée à une diminution des recettes compte tenu des travaux qui se sont déroulés tout au long de l'année 2018.

Cette décision modificative s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 0 euro, et en dépenses et recettes d'investissement à 0 euro.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2018 budget annexe des stationnements publics aménagés, annexée à la présente délibération.

Extrait certifié conforme

Le Maire,

Jean-Yves MEYER

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que la présente peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la notification et/ou de l'affichage de la présente.

Section de fonctionnement - Détail (par article)

DEPENSES

Libellés		Prévisions
		0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		0,00

RECETTES

Libellés		Prévisions
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	-30 000,00
706	Prestations de services	-30 000,00
77	Produits exceptionnels	30 000,00
774	Subventions exceptionnelles	30 000,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		0,00

Section d'investissement - Détail (par article)

DEPENSES

Libellés		Prévisions
		0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		0,00

RECETTES

Libellés		Prévisions
		0,00
Total des recettes de la section d'investissement		0,00

